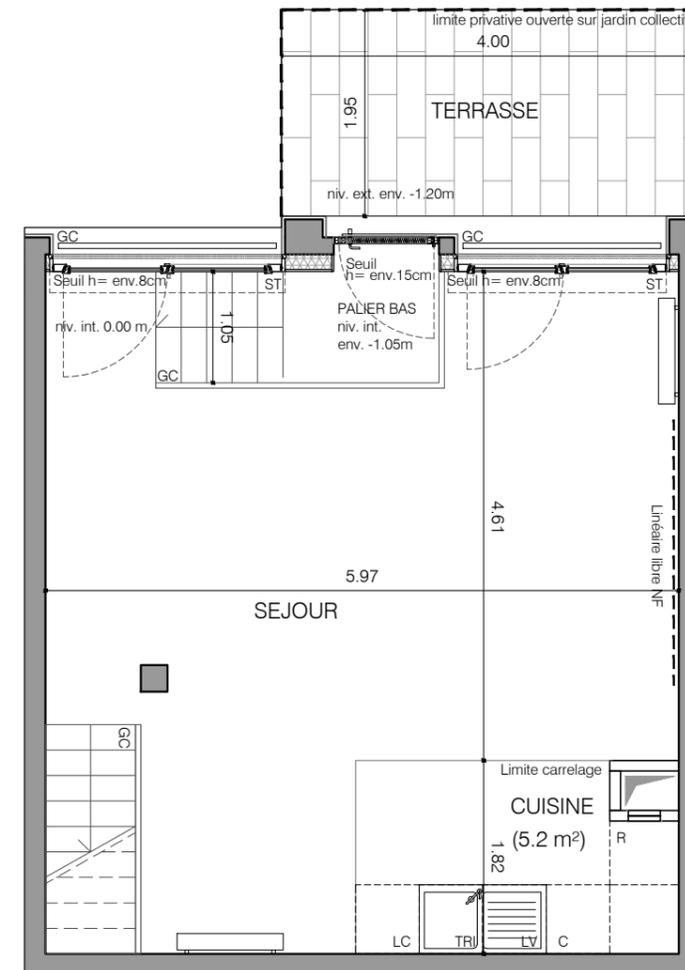
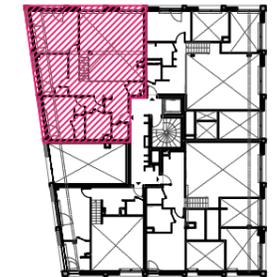


Niveau haut duplex H=env 2.50m



Niveau bas duplex H=env 3.7m



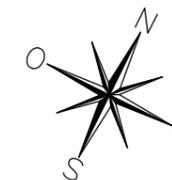
HALL G
APPARTEMENT DE 4 PIECES
DUPLEX
n° G03 au Rez-de-Chaussée Haut

ENTREE	6,70 m ²
SEJOUR/CUISINE	33,10 m ²
CHAMBRE 1	16,20 m ²
CHAMBRE 2	12,00 m ²
CHAMBRE 3	9,90 m ²
SALLE DE BAINS	5,40 m ²
SALLE D'EAU	2,10 m ²
WC	2,10 m ²
LINGERIE	1,60 m ²
DEGAGEMENT 1	7,50 m ²
DEGAGEMENT 2	2,50 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	99,10 m²
PALIER BAS	1,50 m ²
TERRASSE	7,80 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	108,40 m²

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR **EVOLUTIF**

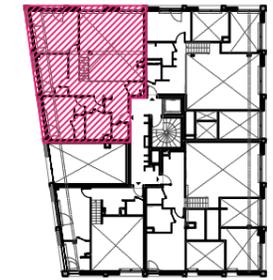
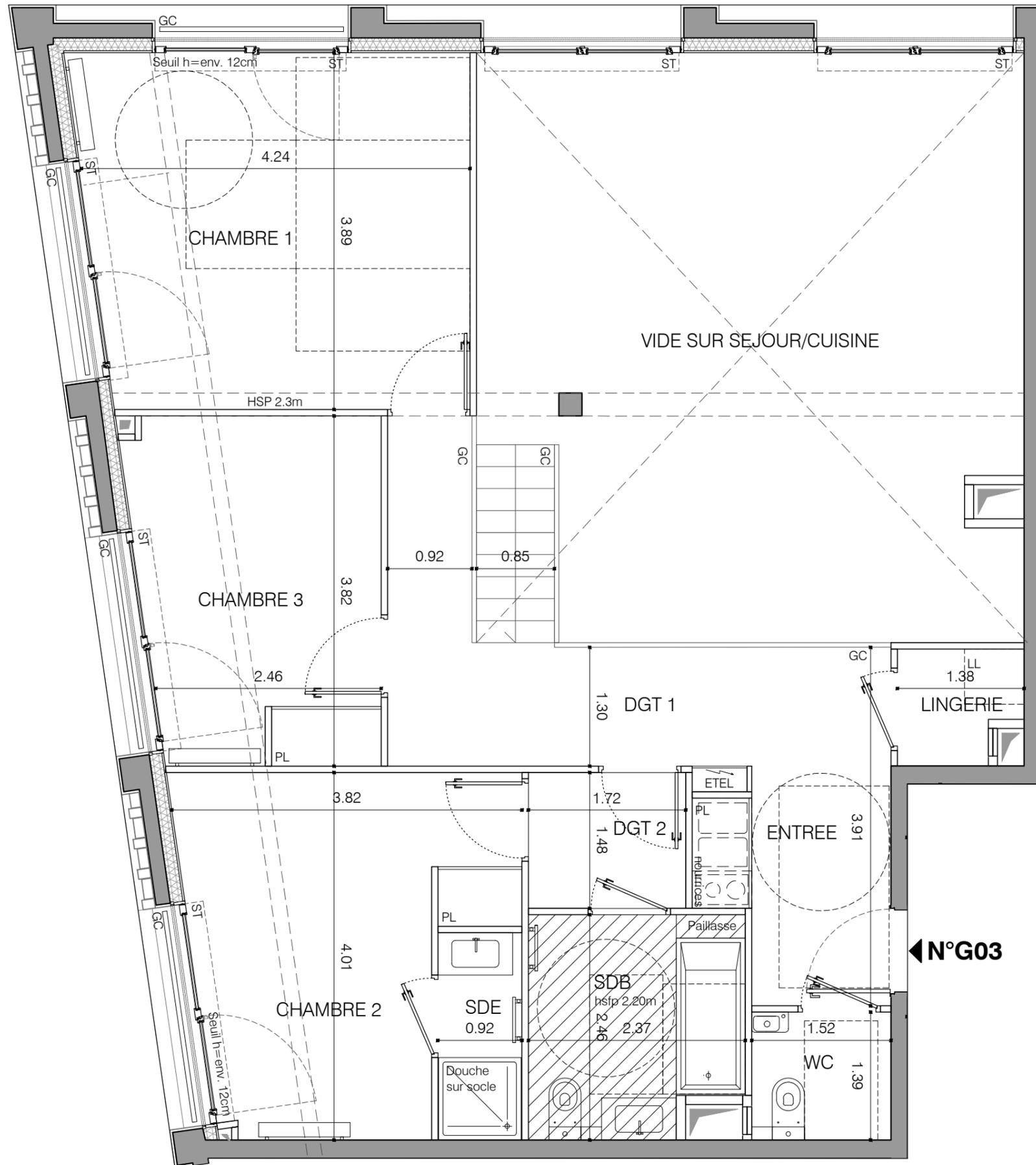
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



LEGENDE		1/3	
AP	allège pleine	☐ sèche-serviette	
AV	allège vitrée	☐ radiateur	
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
▨	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- - -	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
☐	fenêtre battante	☐	porte fenêtre
☐	fenêtre fixe	☐	fenêtre fixe

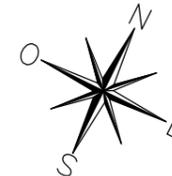
Indice E Avril 2023

Echelle : 0 1 2 3 4 5m



HALL G
APPARTEMENT DE 4 PIECES
DUPLEX
n° G03 au Rez-de-Chaussée Haut

◀ N°G03



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR **EVOLUTIF**

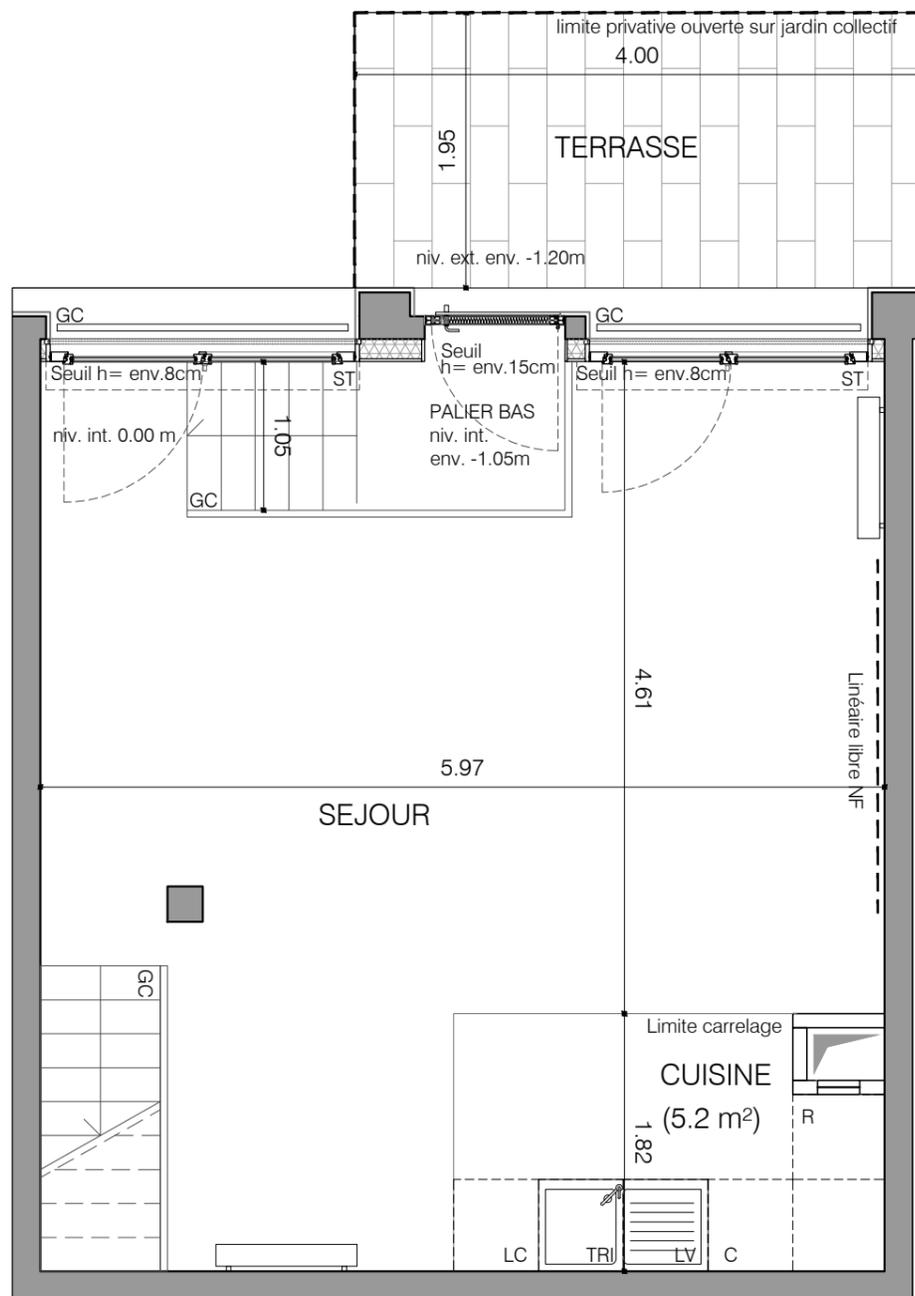
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Niveau haut duplex H=env 2.50m

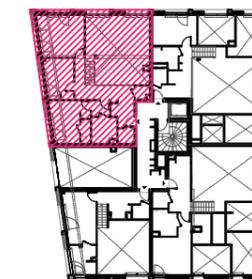
LEGENDE		2/3	
AP	allège pleine	☰ sèche-serviette	
AV	allège vitrée	☰ radiateur	
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
▨	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- - -	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
☰	fenêtre battante	☰	porte fenêtre
☰	fenêtre fixe		

Indice E Avril 2023

Echelle : 0 0.5 1 1.5 2 2.5



Niveau bas duplex H=env 3.7m

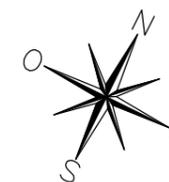


HALL G
APPARTEMENT DE 4 PIECES
DUPLEX
n° G03 au Rez-de-Chaussée Haut

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



LEGENDE 3/3

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
			fenêtre fixe

Indice E Avril 2023

Echelle : 0 0.5 1 1.5 2 2.5